

	Avant travaux	Après Travaux
Constat	<p>Présence au fil de l'eau de l'ouvrage de régulation de la Viveronne au lieu « les grands bois de Bousson » (ODAF3), emprise de la retenue du moulin Foucaud.</p> <p>Ouvrage infranchissable 95% du temps. Hauteur de chute : 80 cm vanne fermée et 20 cm vanne ouverte.</p>	<p>Vanne démontée et hauteur de chute rattrapée grâce aux aménagements du lit mineur en aval.</p>
Détermination des causes des dysfonctionnements et conséquences sur le milieu	<p>Cet ouvrage syndical a été construit dans les années 80 lors des travaux de curage et de recalibrage afin de préserver la ligne d'eau du moulin Foucaud.</p> <p>Ce moulin n'a plus que le nom de « moulin » car il n'a de présent qu'une partie des bâtiments reconvertis en maison d'habitation. Il n'y a plus de roue et encore moins d'usage de la force hydraulique. Le bief est envasé à 90%.</p> <p>Cette vanne est historiquement manœuvrée comme si le moulin était en activité, c'est-à-dire qu'elle est fermée à fond 95% de l'année rendant impossible la migration piscicole et favorisant la décantation en amont de l'ouvrage jusqu'à plusieurs dizaine de centimètres en hauteur. Cet état de fait a des conséquences négatives que l'on connaît pour le milieu.</p>	<p>Le milieu retrouve des hauteurs d'eau acceptable, le plan d'eau amont est transformé en une alternance de radiers et de fosses.</p> <p>Le cours d'eau retrouve ses fonctionnalités, le rechargement en amont a permis de diminuer les hauteurs de berges.</p> <p>Du fait de la suppression de la vanne, les agents de la collectivité n'ont pas eu à la manœuvrer.</p>
Distance depuis la confluence	6 400 m	6400m
Objectifs à atteindre	Rendre cet ouvrage franchissable à toutes les espèces piscicoles toute l'année.	L'ouvrage est aujourd'hui franchissable.
Travaux à réaliser	Engager une concertation avec le propriétaire du moulin et les riverains afin d'envisager de laisser la vanne ouverte toute ou partie de l'année mais en aménagement le lit mineur en conséquence sur 80 m en amont et 40 m en aval de l'ouvrage. Associer les élus, la DDT, l'ONEMA et la FP 16.	<p>La concertation avec le propriétaire du moulin associé a abouti à un démontage de la vanne.</p> <p>Le rechargement s'est effectué sur l'aval et l'amont de l'ouvrage pour rendre franchissable l'ancien seuil maçonné de la vanne.</p> <p>Un apport de matériaux type galet remblais et bloc de pierre ont permis de recharger le fond de lit, et d'alterner fosse et radier.</p>
Aspects administratifs	DIG en cours + déclaration de travaux	
Quantité et Coût estimatifs	45 t - galet remblai et blocs	<p>Galets remblais : 75t</p> <p>Blocs 300/600 : 15t</p>
Propriétaire des Parcelles	Basé sur IPR de 2010. Un partenariat de suivi sera proposé à la fédération de la pêche 16 pour 2016 – 2018 Répertoire d'exemples + suivi photo	

Avant travaux : vanne ouverte



Avant travaux : vanne fermée



**Avant travaux : Amont de la vanne
(vu par l'amont)**



**Après Travaux : Amont de la vanne (vu
depuis la vanne)**



Avant Travaux :



Après travaux :



Avant travaux :



Après travaux :



Aval de la vanne : rechargement du lit mineur pour diminuer les pentes et diversifier les écoulements

